



Rapport annuel 2015



acn

Association belge des praticiens
de l'art infirmier



WWW.INFIRMIERES.BE



Postulez online
www.ghdc.be



CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR ... DEVENEZ INFIRMIER(ère) AU GRAND HÔPITAL DE CHARLEROI

NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX TALENTS PRÊTS À PARTICIPER À NOTRE **PROJET MEDICAL AMBITIEUX ET NOVATEUR** : INFIRMIERS BREVETÉS, BACHELIERS/GRADUÉS, SPÉCIALISÉS ET CADRES DE SECTEURS.



Accompagnement
des nouveaux
engagés



Environnement de
travail stimulant
dans un hôpital
aux projets ambitieux



Prise en charge de
pathologies aigües



Opportunités
de carrière



Formation continue tout au
long du parcours
professionnel



Equipements
de pointes



Gériatrie



Locomoteur -
Neurologique -
Tête et Cou



Coeur - Vaisseaux -
Thorax



Santé mentale

Appui
médi-co-technique



Mère - Enfant



Appui clinique



Centre du cancer



Peau - Brûlés -
Reconstruction



Viscéral

Une projet médical centré sur le patient selon une approche transversale multidisciplinaire et organisé en 8 pôles de soins, soutenu par 2 fonctions d'appui clinique et médi-co-technique.

BIENTÔT, UN NOUVEL HÔPITAL INNOVANT DANS UN CAMPUS SANTÉ



Sommaire

1 Mot du Président p. 5

2 Introduction p. 7

3 Bilan 2015 p. 8

- 3.1. Représenter p. 8
- 3.2. Informer p. 12
- 3.3. Former p. 16
- 3.4. Responsabilité Sociétale et Durabilité p. 19

4 Objectifs 2016 p. 20

- 4.1. Revendications p. 20
- 4.2. Informer p. 21
- 4.3. Former p. 21
- 4.4. Responsabilité Sociétale et Durabilité p. 21

5 Structure p. 22

- 5.1. L'**acn** p. 22
- 5.2. L'Assemblée Générale p. 23
- 5.3. Le Conseil d'Administration p. 24
- 5.4. Le Bureau Exécutif p. 25
- 5.5. L'équipe de Coordination p. 25
- 5.6. L'équipe de Volontaires p. 25
- 5.7. Les Commissions et les groupes de travail p. 26
- 5.8. Les Associations Conventionnées p. 34

6 Nos Partenaires p.41

7 Nos sponsors p. 43

8 Que fait-on de votre cotisation de 55€? p. 44



concept by dfib.net

Un hôpital pour la Vie

Coopération

Respect

Qualité & Excellence

Ouverture au changement

Responsabilité

Capacités relationnelle et d'écoute, professionnalisme, autonomie et disponibilité... Si vous vous reconnaissez dans les critères recherchés pour nos collaborateurs, alors nous vous convions à construire un projet professionnel avec nous.

Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont un lieu de dispensation de soins cliniques, d'enseignement et de recherche occupant plus de 5000 professionnels issus de disciplines variées.

Envie d'en savoir plus sur les postes **infirmiers** vacants et les avantages offerts?

www.saintluc.be/jobs

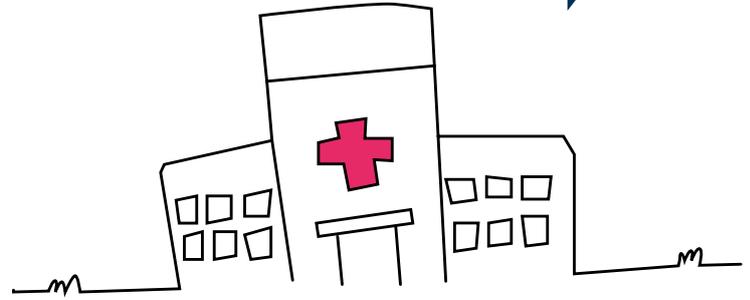
Nous vous offrons :

Un environnement technologique de pointe • Un job responsabilisant à finalité humaine • Une rémunération avec divers avantages (accès aisé en transports en commun, parking gratuit, restaurant d'entreprise, crèche de jour, école sur le site, association sportive, plaine de jeux pendant les vacances, ristournes dans certains commerces...).

Comment postuler?

Une offre d'emploi a retenu votre attention ? La fonction vous motive et vous pensez correspondre au profil demandé. N'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation via notre *espace candidat* sur notre site internet : www.saintluc.be/jobs

1. Le mot du président



Cette tendance de plus en plus importante à défendre les dossiers en commun avec les autres associations, se confirme, donnant ainsi plus de poids et de cohérence à nos demandes et revendications.

C'est déjà la sixième année consécutive que l'**acn** publie son rapport d'activité.

L'objectif récurrent est d'assurer une communication efficace, régulière avec nos membres et tous les publics concernés par nos activités.

Du point de vue législatif, les compétences des soins de 1ère ligne, de la santé mentale et psychiatrie, ainsi que la politique des personnes âgées sont passées aux régions, ce qui ne facilite pas la compréhension et la cohérence des politiques de santé.

Le 10 MAI 2015, une nouvelle version coordonnée de l'AR n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins a été publiée, il s'agit maintenant d'une Loi.

Les membres **acn** mandataires à la CTAI et au CFAI ont bien travaillé dans le cadre des différents groupes de travail: "prescription et consultation" (groupe commun CTAI/CFAI), "profil de compétences de l'infirmier responsable en soins généraux", "déontologie de la profession" (CFAI), "révision de la liste d'actes", "redistribution des compétences des infirmières" (CTAI).

Ce profil de compétences travaillé au sein du CFAI a fait l'objet d'une présentation commune lors des tables rondes de l'UGIB et c'est ce travail qui a été remis à la ministre dans la perspective du nouveau bachelier infirmier en 4 ans, répondant ainsi à la directive européenne en la matière.

Pour nos membres mandataires, des réunions d'information ont encore été organisées, ainsi qu'une 2ème session de formation à la négociation politique. Des réunions de coordination pour les mandataires du CFAI sont organisées régulièrement.

De nombreux dossiers ont été défendus par nos mandataires au sein de la chambre francophone de l'UGIB ou du conseil d'administration fédéral de la même structure (une seule filière adaptée aux normes européennes, arrêt de la filière brevetée et upgrade de la formation de l'Aide-Soignant). Un lobbying continu auprès de nos politiques francophones (bruxellois et wallons) est assuré pour les tenir informés de la complexité de notre situation professionnelle et des enjeux pour l'avenir. Cette tendance de plus en plus importante à défendre les dossiers en commun avec les autres associations, se confirme, donnant ainsi plus de poids et de cohérence à nos demandes et revendications. Pour garder notre devise nationale, "l'union fait la force". Ceci se concrétise de plus en plus, notamment dans la poursuite du rapprochement **acn**/fnib.

C'est ainsi qu'en 2015 pour la première fois depuis longtemps, un congrès infirmier généraliste commun **acn**/fnib a été organisé le 12 mai 2016 et fut une réussite. Nos équipes ont été très complémentaires et les évaluations sont très positives.

Enfin, au niveau de l'organisation et de l'efficacité de notre association, nous avons enfin pu implémenter une nouvelle base de données, couplée à un nouveau site internet et cela, dès l'été 2015. Cela permet dorénavant une gestion plus efficace des affiliations, des inscriptions aux formations et de la comptabilité de l'**acn**. En tant que membres ou participants, vous avez votre propre compte (login) qui vous donne accès à tous les documents et contenus souhaités.

Au niveau du bureau exécutif, nous avons recruté fin 2015 un nouveau secrétaire en la personne d'Olivier Gendebien. Il reprend cette fonction à partir du 1 janvier 2016. Il s'y est préparé avec beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans cette fonction et remercions chaleureusement notre précédente secrétaire, Francine Duchateau, pour le travail exceptionnel fourni.

Au cours de l'année 2015, il y a eu également beaucoup de mouvements dans nos mandats. Ils sont très nombreux. Et nous devons remercier tous ceux et toutes celles qui ont donné de leur temps pour la promotion et la défense de notre profession. Nous remercions aussi ceux et celles qui ont décidé de s'y engager.

Je conclus en vous remerciant de votre soutien, sans lequel, la défense professionnelle ne serait rien.

En attendant le grand plaisir de vous revoir, je vous souhaite une bonne lecture.

Paul Sonkes
Président





L'Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon compte 630 travailleurs répartis en équipes pluridisciplinaires qui mettent en place des projets thérapeutiques, cliniques ou organisationnels s'accordant avec la psychiatrie d'aujourd'hui. Soucieuse de maintenir des soins de qualité, la direction met l'accent sur la formation, permettant ainsi au personnel d'évoluer.

Afin de renforcer ses équipes, l'Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon recherche des

INFIRMIER(ÈRE)S A1

Intéressé? Adressez votre candidature à
Jacques Hansenne, *directeur des ressources humaines et de la communication*
recrutement@beauvallon.be - 081/72 11 11
Rue de Briegniet, 205 à 5002 Namur



ST. NIKOLAUS-HOSPITAL
Eupen
fondation d'utilité publique

Nous sommes un hôpital de proximité de 200 lits en pleine expansion disposant d'un panel médical moderne et attractif tant pour la prise en charge ambulatoire que pour les hospitalisations et d'une ambiance familiale au sein d'une région multiculturelle en région germanophone. Afin de renforcer nos équipes, nous engageons des (m/f)

Bacheliers en soins infirmiers à 100 % pour le service des soins intensifs avec titre professionnel SISU

Outre la compétence professionnelle et sociale nous mettons l'accent sur l'engagement personnel, l'intérêt porté au patient, la flexibilité, l'esprit d'équipe et de collaboration interdisciplinaire.

Nous proposons à notre personnel des formations internes et externes, une ambiance de travail agréable et des avantages extralégaux.

Si vous êtes intéressé par cette offre, nous attendons votre candidature à envoyer, par poste ou par E-mail, à la Direction du département infirmier.

St. Nikolaus-Hospital, Hufengasse 4-8, 4700 Eupen
T +32 87 599 258 – direktion@hospital-eupen.be



CHU
— UCL —
NAMUR

Depuis janvier 2016, Le **CHU UCL Namur** résulte de la fusion du CHU Dinant Godinne & de la Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth de Namur et représente, grâce à ses 4.000 travailleurs, le **premier employeur privé de la Province de Namur et du Luxembourg (Belgique)**.

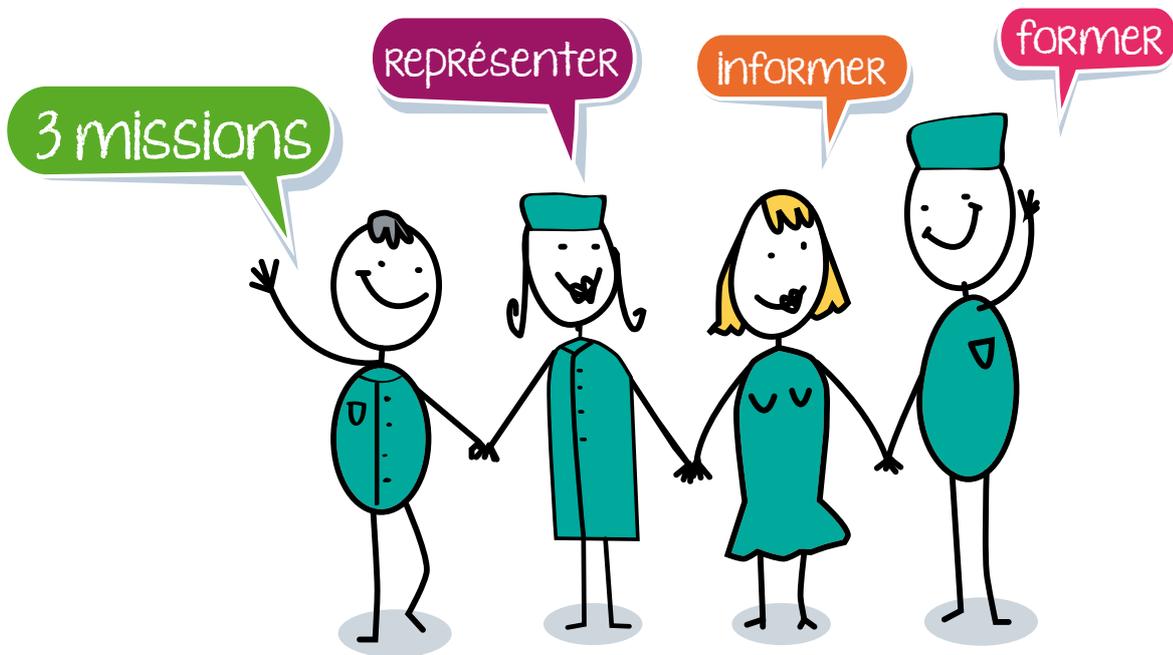
L'ambition de notre Institution est de former un ensemble hospitalier et de référence européenne offrant des soins intégrés et de dimension universitaire à un niveau de qualité qui garantit l'attractivité des patients, des résidents et des meilleurs professionnels.

Le CHU UCL Namur recherche :

- **Infirmier SISU (Urgences)** (H/F) (Site Sainte-Elisabeth)
- **Infirmier chef** (H/F) - Réserve de recrutement
- **Infirmier chef pour le Quartier opératoire** (H/F) (Site Godinne)
- **Infirmier chef - Quartier opératoire** (H/F) (Site Sainte Elisabeth)

www.chuclnamur.be • recrutement-chu@uclouvain.be

2. Introduction



L' Association belge des praticiens de l'art infirmier – **acn**-asbl existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'art de soigner ainsi que les personnes spécifiquement formées pour les aider (aides-soignants), dans un souci d'ouverture et d'accueil, notamment des orientations philosophiques et religieuses, en vue de:

- Les rassembler pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et l'éthique qui sous-tendent la pratique des soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient /client
- Assurer la défense des intérêts, sociaux, économiques, légaux, culturels et éthiques des praticiens.
- Contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continue, de la pratique, de l'organisation du système de santé
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autre par la formation permanente et continuée
- Contribuer à la recherche en matière de soins infirmiers et de santé.
- Les représenter au sein de toutes les instances locales, régionales, communautaires, fédérales, nationales et internationales
- Instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire
- Organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre aux points 1° à 5°, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession.
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.

3. Bilan 2015



3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'**acn** est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral et international. Les actions dans ce domaine sont faites en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux mandats officiels dont l'**acn** dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2015, les différents mandats étaient:

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

→ Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI)

Représentants des Infirmiers:

- Edgard **Peters** (président)
- Henri **Gilis**
- Delphine **Haulotte**

Représentants des infirmiers travaillant en Gériatrie:

- Jean-Luc **Lambeau**
- Christel **Menozzi**
- Nancy **Lafourt** (suppléante)

Diabète:

- Marie-Louise **Fisette**
- Michèle **Transon**

Aide-soignant:

- Christiane **Gérard**

Groupe de travail "Différenciation de fonctions et réaffectation des tâches"

- Delphine **Haulotte**

→ Groupe de travail "Profil professionnel et de compétences des soins infirmiers de base"

- Delphine **Haulotte** (co-présidente)

→ Conseil Fédéral des Sages-Femmes

- Jacqueline **Orban** (effective)
- Antoinette **Huberty** (suppléante)

→ Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI)

- Anne **Marchal** (effective)
- Christine **Willems** (effective)
- Claude **Mercenier** (suppléante)
- Francine **Duchateau** (suppléante)
- Delphine **Haulotte** (GT prescriptions consultations)

→ Groupe de travail commun au CFAI et à la CTAI "prescriptions et consultations"

- Delphine **Haulotte**

→ Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel

- Antoinette **Huberty** (effective)
- Jacqueline **Orban** (suppléante)

→ Commissions Médicales Provinciales

Brabant Wallon:

- Jacqueline **Orban** (effective)
- Elisabeth **Darras** (suppléante)

Parce qu'elle est membre fondatrice de l'UGIB, l'**acn** est omniprésente sur la scène politique et sociale belge.



L'acn
représente en
2015 plus de
1500 membres
individuels et
108 institutions
dans lesquelles
travaillent
environ 13000
praticiens de
l'art infirmier.

Namur:

- Anne **Marchal** (effective)
- Alain **Brogneaux** (suppléant)

Luxembourg:

- Jacinthe **Dancot** (effective)
- Francine **Duchateau** (suppléante)

Hainaut:

- Catherine **Martens** (suppléante)
- Aldo **Spettante** (effectif)

Liège:

- Geneviève **Vallem** (effective)

→ CA du KCE (via l'UGIB)

- Martin **Fortemps**

→ Commission multipartite hospitalière (via l'UGIB)

- Paul **Sonkes** (suppléant)

→ Commission de planification offre médicale – section infirmière (via l'UGIB)

- Sabine **Hans**

→ Commission "Droits du patient" (via l'UGIB)

- Jacinthe **Dancot**

→ Plateforme hémovigilance et pratique

- Franca **Malatesta** (via UGIB)

A L'I.N.A.M.I.

→ Comité du Service d'évaluation et de contrôle médical

- Claude **Mercenier**

→ Commission des Profils

- Johan **Corijn** (Président)

→ Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Johan **Corijn** (effectif)
- Eric **Delbaue** (suppléant)
- Judith **Vanbeukhout** (suppléante)
- Anne-France **Jamar** (suppléante)

→ Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Edgard **Peters** (effectif)
- Jacqueline **Orban** (suppléante)
- Christine **Ori** (suppléante)
- Mariëlla **Van Hagendoren** (suppléante)

→ Chambre de première instance pour les Sages-Femmes

- Jacqueline **Orban** (effective)
- Claude **Mercenier** (suppléante)

→ Commission de recours pour les Sages-Femmes

- Patricia **Beaufays** (suppléante)

→ Observatoire des maladies chroniques

- Anne-Marie **Solé**
- Daniëlle **Purnelle** (groupe de travail pédiatrie)

A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LA RÉGION:

→ Conseil pour la Promotion de la Santé à l'École (PSE)

- Chantal **Janssens** (effective)

→ SISD-Bruxelles

- Joëlle **Hansoul**

SUR LE PLAN INTERNATIONAL:

→ Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIIEF)

- Miguel **Lardennois** (administrateur)

AU NIVEAU DE DIVERSES ASSOCIATIONS ET GROUPES:

→ Belgian Pain Society

- Nadine **Chard'homme**

→ Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel

- Isabelle **Houssiau**

→ PO du CPSI

- Anne-Marie **Solé** (présidente)
- Cathy **Delannoy**
- Miguel **Lardennois**
- Francine **Duchateau**
- Paul **Sonkes**
- Isabelle **Houssiau** et Aldo **Spettante** (AG)
- Edgard **Peters**

→ INFICONSOR: Claude **Mercenier**

→ UGIB

- Paul **Sonkes** (trésorier et chambre francophone)
- Geoffroy **Berckmans** (effectif)
- Francine **Duchateau** (suppléante et secrétaire de la Chambre francophone)
- Christine **Heymans** (déléguée par ComPas)

→ ComPAs

- Christel **Menzio**
- Anne-Marie **Solé**

→ Fond TRS Dr Jules-Marie Heymans

- Miguel **Lardennois** – (président)



A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LA RÉGION:

→ Commission d'agrément des praticiens de l'art infirmier

Depuis le 1/07/14, suite à la 6ième réforme de l'état, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande et la Communauté germanophone octroient les agréments aux professionnels de santé.

Les visas sont toujours octroyés par le SPF santé.

La commission d'agrément se compose d'autant de sections qu'il y a de titres ou de qualifications légiférés et de la section des aides-soignants.

→ Nos mandataires sont:

Section oncologie

- Rédouane **Boukhari**

Section diabète

- Abdel **El Abdellaoui**
- Dieudonné **N'Chweki Mbulaza**

Section oncologie

- Ayhan **Findick**

Section gériatrie

- Christine **Heymans** (pour ComPas)
- Catherine **Otto**
- Cécile **Piron** (pour ComPas)
- Judith **Vanbeukhout**

Section pédiatrie

- Danielle **Purnelle**

Section soins intensifs et d'urgence

- Anne-Bérangère **Vandamme**

Section Aide-soignant

- Christina **De Bettencourt**
- Johan **Neirinckx**

Section Psychiatrie et santé mentale

- Rédouane **Boukhari**
- Abdel **El Abdellaoui**

Section Soins palliatifs

- Martine **Cloet**
- Bernadette **Wouters**

Priorités du CFAI

Durant l'année 2015, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier a transmis 5 avis et le profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux à la Ministre Maggie De Block, Ministre la Santé publique et des Affaires sociales:

- Avis 2015-01 du 13 janvier 2015 concernant les recommandations de l'étude sur le burn-out et l'enthousiasme chez le personnel médical et infirmier dans les établissements hospitaliers de Belgique
- Avis 2015-02 du 13 janvier 2015 concernant les conclusions de l'enquête RN4cast
- Avis 2015-03 du 13 janvier 2015 concernant la participation des praticiens de l'art infirmier au comité d'accompagnement du "Projet d'étude portant sur l'identification du patient palliatif et l'évaluation de ses besoins (PICT)"
- Avis 2015-04 du 1er avril 2015 concernant le profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux comme base objective pour l'octroi du titre professionnel d'infirmier responsable de soins généraux
- Avis 2015-05 du 8 septembre 2015 concernant l'arrêté royal du 2 avril 2014 fixant les normes auxquelles le programme de soins spécialisés en hématologie pédiatrique et le programme de soins satellites en hématologie pédiatrique doivent répondre pour être agréés

Profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux

Le profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux est la synergie des réflexions du groupe de travail ad hoc constitué au sein du Conseil et composé:

- de membres du CFAI
- d'experts de la profession infirmière
- d'experts des trois Communautés (enseignement)

Une consultation élargie de la profession infirmière a été organisée le 16 janvier 2015 lors d'une réunion Plénière "extraordinaire" du Conseil Fédéral de l'art infirmier qui s'est déroulée dans le cadre de la 1ère table ronde de l'actualisation de la Loi coordonnée du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé de l'Union Général des Infirmiers de Belgique.

L'élaboration du profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux est basée sur:

- les 8 compétences infirmières décrites dans les directives européennes 2005/36 et 2013/55
- la littérature scientifique nationale et internationale
- les profils professionnels et de compétences européens et internationaux
- la proposition antérieure d'un profil professionnel élaboré par un groupe de recherche

mandaté par le Conseil national de l'art infirmier (2013)

- l'évolution des besoins en santé et du contexte de santé
- l'évolution vers un modèle de santé centré sur le client
- le développement des sciences infirmières
- les résultats de recherche qui démontrent l'importance d'un cadre de travail favorable à l'exercice professionnel

Un profil professionnel et de compétences présente plusieurs fonctions. La description de la profession, avec les compétences spécifiques, est une carte de visite pour la société. Elle donne une image de ce que l'on attend de ce groupe professionnel et renforce la professionnalisation des praticiens. Le profil est un outil pour décrire l'exercice de l'art infirmier. Les acquis d'apprentissage spécifiques à la formation infirmière, les critères d'obtention du titre "d'infirmier responsable de soins généraux" et les conditions pour la formation continue en sont le prolongement.

Ce profil professionnel et de compétences de "l'infirmier responsable de soins généraux" est composé de deux parties (profil professionnel et profil de compétences) et a pour objectif de:

Pour le groupe professionnel:

- Donner une définition de la profession;
- Définir les rôles et les compétences nécessaires pour exercer le métier de manière autonome et responsable, dans un large

éventail d'environnements de travail;

- Offrir une protection et un soutien au statut "d'infirmier responsable de soins généraux";
- Offrir une base commune aux différents niveaux de compétences dans la pratique du métier infirmier en Belgique;
- Assurer une identité commune et claire de "l'infirmier responsable des soins généraux";
- Définir un cadre pour l'évaluation professionnelle.

Pour le patient/client, la société, les autorités et l'employeur:

- Evaluer et promouvoir la qualité et la sécurité des soins de santé;
- Préciser les compétences exigées pour exercer la profession;
- Proposer un cadre pour le développement et l'évaluation professionnelle continue;
- Définir le rôle et les compétences à partir desquels la pratique infirmière peut se développer efficacement sur les plans intra et interdisciplinaires;
- Développer un partenariat harmonieux et complémentaire avec des institutions de formation;
- Définir les critères de reconnaissance pour l'obtention et le maintien du titre professionnel "d'infirmier responsable de soins généraux" en Belgique;
- Promouvoir la reconnaissance des qualifications professionnelles et de la mobilité de "l'infirmier responsable de soins généraux" en Europe.

Tous les avis du CFAI et le profil professionnel et de compétences de l'infirmier responsable de soins généraux se trouvent sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante

<http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>

3.2. Informer

REVUES PARUES EN 2015

N° 176: MARS-AVRIL 2015

→ 2015: l'année des grands chantiers.

- Poser un bon diagnostic infirmier
- Consultation infirmière
- Actualités de la Commission Psychiatrie
- Injection d'insuline
- Etre cadre "accompagnateur"
- Etudiants en stage: responsabilité juridique

N° 177: JUILLET-AOÛT 2015

→ Comme un air de printemps...

- Editorial pour Maggie
- Fin des VISAs pour les CMP
- Gestion des risques et classifications infirmières
- Gestion des horaires étudiants
- Pénurie prévue en gériatrie
- Mesurer les résultats de soins infirmiers (=NOC)

N° 178: OCTOBRE-NOVEMBRE 2015

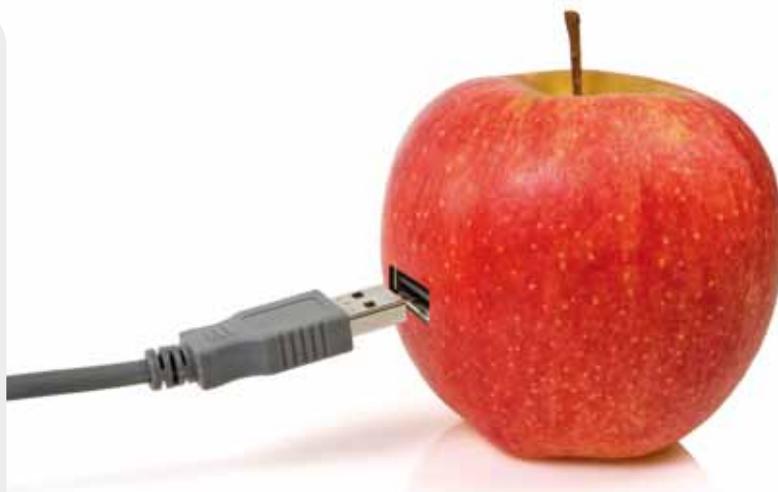
→ Allez Maggie, tu peux le faire!

- Editorial: Allez Maggie...
- BPCO et qualité de vie
- Enfants en institutions: utilisation du Dormicum
- Soins infirmiers et trachéotomie
- Notre code de déontologie devient applicable
- Prévention des escarres à domicile

N° 179: DÉCEMBRE 2015

→ 2016: année de tous les dangers?

- Editorial: 2016?
- Normes infirmières dépassées
- Bien-être au travail pour les infirmiers
- Vaccin: sans la présence du médecin!
- Etudiants infirmiers du CPAS à l'étranger
- Recrutement agressif d'infirmiers



Newsletter interne de l'acn

3 newsletters internes de l'acn sont parues en 2015. Lien entre l'AG, le CA, le bureau et les employées, la newsletter est un moyen de communication rapide et sympathique pour que tous soient informés des nombreuses activités et actualités de chacun.



Rapport d'activité 2014

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

Info-nursing

Depuis 2013, avec notre partenaire Elma Multimédia, notre revue au format A5 est en couleur! Nous avons donc un visuel plus attractif et une lisibilité plus efficace avec des nouvelles rubriques. Et nous

gardons la qualité d'un maximum d'articles de fonds utiles à la pratique ou à la réflexion des praticiens de l'art infirmier.

Le contenu est déterminé par un comité de rédaction qui sélectionne des articles scientifiques, des articles de vulgarisation, des témoignages ou questions de membres auxquels nous répondons. Nous y publions également le programme des formations. Depuis 2015, la Commission Recherche de l'acn participe beaucoup à cette revue en proposant et traduisant des articles scientifiques qui lui paraissent intéressants pour la profession.

La publicité est limitée à 4 pages sur les 40 pages d'articles afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel.

Le tirage est de 2000 exemplaires. La revue est envoyée aux membres individuels, aux institutions affiliées, aux bibliothèques des écoles d'infirmiers et aux parlementaires intéressés dans les matières de santé.



www.infirmieres.be



Site Web

En Août 2015, nous avons remodelé entièrement notre site web avec l'aide d'UCHRONY.

Le but n'était pas qu'esthétique mais surtout logistique. Nous avons modernisé entièrement le travail administratif en back office. Nous vous offrons maintenant un outil plus contemporain et adapté à l'évolution de notre association.

Le nouveau site vous propose toujours des actualités, des annonces d'emplois, les programmes de formation, les informations associatives habituelles (comme ce rapport d'activités), ainsi qu'un espace réservé aux membres qui contient tous les documents législatifs utiles à leur pratique et toutes les anciennes revues Info NURSING téléchargeables. On y trouve aussi de nombreux liens vers tous nos partenaires (et une FAQ). Les visiteurs peuvent également profiter de notre service en ligne pour s'inscrire à une activité ou pour s'affilier.

Les pages les plus visitées après la page d'accueil sont toujours par ordre décroissant: formations, congrès, séminaires, législation, emploi et association.

Fréquentation du site: évolution!

	2013	2014	2015
Visites	40 344 (+3480)	42 783 (+2400)	43 243 (+ 460)
Pages vues	142 138	143 548	172 602
Pages par visite	3.52	3.36	3.99
Durée moyenne de la visite	00:02:38	00:02:37	00:03:27
Nouvelles visites	62,47%	65,24%	63,06%



Facebook...

Utilisateurs de **Facebook**... depuis 2012, vous nous trouvez en tapant "**acn** asbl"!

Une façon rapide, efficace et moderne de communiquer!

Nous y rappelons au moins une fois par semaine nos formations, congrès et actions! Vous y avez la parole: donnez votre avis et posez vos questions!



Plus de 1000 amis en 2015!

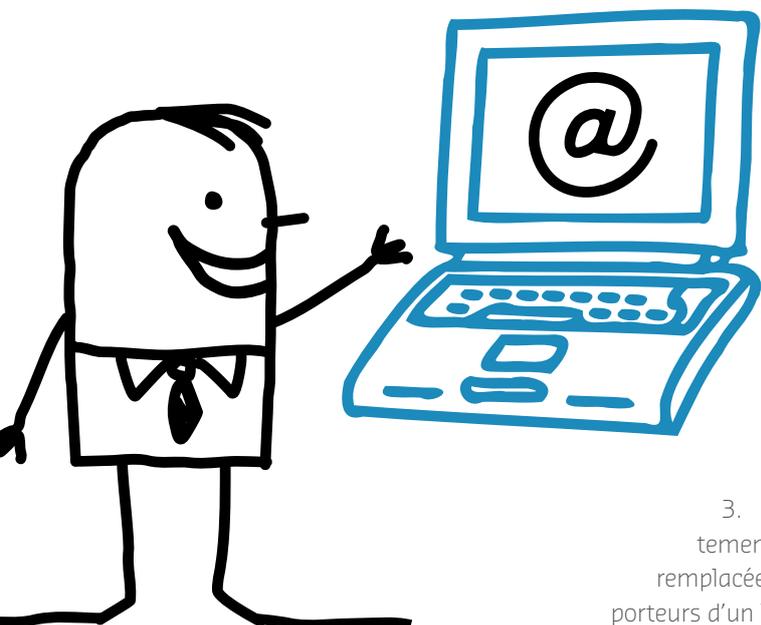
La newsletter: Infi Flash

Nursing Flash était le premier service d'alerte électronique de la profession infirmière créé par l'acn en 2004. Les membres peuvent sur simple demande connaître l'actualité de l'infirmier en temps réel en recevant ces alertes courtes par courriel, voire sur leurs téléphones mobiles s'ils sont connectés à internet.

En 2013 nous avons décidé de changer légèrement son nom, le mot « Nursing » étant devenu désuet nous avons opté pour "Infi".

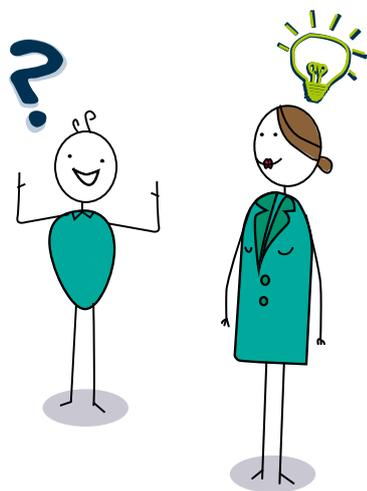
Mais l'intérêt et le sérieux de ce service, eux, n'ont pas changé!

Les membres ont reçu peu de Infi-Flash en 2015 du fait d'un début de mandat de la Ministre De Block très pauvre en initiatives pour la profession infirmière... espérons que cela change en 2016.



En 2015, les membres de l'acn ont été les premiers informés des actualités suivantes:

1. Les infirmiers spécialisés en pédiatrie et néonatalogie, enfin autorisés à exercer aux mêmes conditions que les infirmiers SISU dans les services d'urgences, de soins intensifs pédiatriques ou néonataux, et SMUR ; la suppression de l'AR n°78 au profit d'une nouvelle Loi coordonnée le 10/05/2015 relative à l'exercice des professions de santé.
2. L'AR n°78 qui définissait toutes les professions de santé a été supprimé au profit d'une nouvelle Loi coordonnée le 10/05/2015 relative à l'exercice des professions de santé.
3. Disparition des primes pour QPP et TPP...pas vraiment. Concrètement, cela signifie que les primes ne vont pas disparaître mais être remplacées par un autre système permettant de récompenser les infirmiers porteurs d'un TPP/QPP utilisant leurs compétences dans le domaine adéquat.



Réponses aux questions

L'**acn** a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information...

Chaque question envoyée par un praticien à l'**acn** est triée par le secrétariat qui la dispache à la ou les personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est clairement rédigée elle est envoyée et si nécessaire un suivi est assuré.

La plupart des questions des membres trouve réponse dans les 48 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées.

La plupart des questions posées concernent:

	2013	2014	2015
La pratique infirmière: les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés...	18	29	23
Les aides-soignants et la délégation	05	03	02
Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément - équivalence	19	16	14
La formation	13	23	27
Les différents secteurs de soins et les conditions de travail	06	10	13
Les institutions	05	02	
Les associations professionnelles	01		
La mobilité internationale	07	01	02
Divers		08	08
	74	92	89

FORUM **acn** des étudiants infirmiers

permet de mettre en relation des étudiants (dernière année de brevet, baccalauréat, sage-femme ou spécialisation), des employeurs, des Hautes Ecoles de spécialisation, des Universités et des Associations de santé.

Les étudiants peuvent ainsi avoir un échantillon des possibilités d'emploi ou de formation qui s'offrent à eux après leurs études.

Les hôpitaux, maison de repos, sociétés d'Intérim, sociétés de soins à domicile, associations y prennent aussi les premiers contacts avec leurs futurs infirmiers.

En 2015, nous avons réuni 1100 étudiants des écoles de tous les réseaux.

Les nouveautés du cru 2015:

- La haute école de Bruxelles (HEB) est venue présenter "l'Art du jeu"
- L'Université de Lorraine à Metz-France est venue présenter son Master en santé publique: Autonomie et Résilience: ressources et réseaux.





3.3. Former

L'**acn** est la première association d'infirmiers qui organise depuis plus de 50 ans des journées d'étude et des séminaires visant à accroître les compétences des soignants ainsi qu' à maintenir leurs connaissances à jour dans le but de garantir la qualité des soins à court, moyen et long terme.

Cette année 2015, nous y avons accueilli des nouveaux membres à la commission: Isabelle Bellet, Josine Gustin et Ayhan Findik

Congrès 2012	2013	2014	2015
→ 4 congrès	→ 8 congrès	→ 8 congrès	→ 10 congrès
→ 770 participants	→ 1.236 participants	→ 1.102 participants	→ 1.571 participants
→ 79% de satisfaction	→ 81% de satisfaction	→ 81% de satisfaction	→ 80% de satisfaction

Séminaires

Nous travaillons avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Nos séminaires sont ouverts aux aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages femmes, directeurs de maisons de repos et de soins,...selon les sujets (environ 40% des participants sont membres de notre association). Ils leur permettent de développer leurs connaissances et leurs compétences dans un domaine très précis.

Nous attachons une grande importance à la sélection des formateurs, ils ont tous une pratique de terrain et sont en même temps reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Toutes nos formations sont accréditées soit par le SPF Santé Publique lorsque celui-ci le demande, soit/et par la COCOF, les régions bruxelloise et wal-

lonne pour les directions et le personnel des MR-MRS. Certaines sont aussi reconnues par le Conseil Fédéral des Sages-femmes. Vous trouvez toutes les explications à ces obligations légales au début de notre catalogue de formation.

Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Tout cela est signalé dans nos programmes.

Depuis que nous éditons un catalogue de formations distribué à toutes les institutions de soins de la partie francophone du pays, nous avons fortement augmenté les formations organisées en INTRA. Nous nous faisons un plaisir d'organiser chez vous des formations qui existent dans notre catalogue mais aussi de faire du sur mesure selon vos besoins et vos projets d'établissement.

Dans nos locaux	Nombre séminaires	Nombre jours	Nombre participants	Taux de satisfaction
2013	60	89	798	88%
2014	52	88	693	87%
2015	53	89	689	88%

Formation intra établissement (in situ):

En 2012, nous en avons organisées 34, soit 62 jours et demi de formation

En 2013, nous en avons organisées 49, soit 87 jours de formation

En 2014, nous en avons organisées 78, soit 97 jours de formation

En 2015, nous en avons organisées 67, soit 105 jours de formation.

Détails des congrès en 2015



Thèmes	dates 2015	Lieu	Nombre de Participants	Taux de Satisfaction
DI-RHM: du raisonnement clinique à l'exploitation des résultats	04/02	CPSI Bxl	86	79%
SIO: La SIO là où vous ne l'attendez pas	5/03	Galileo Bxl	188	74%
Algologie: La douleur	24/03	Ottignies	221	79%
Cadres: Le bien-être au travail, et moi, et moi et moi	29/04	CPSI Bxl	115	84%
Congrès acn /FNIB	12/05	Namur	310	78%
Abisimer: La sécurité en imagerie médicale et radiothérapie	23/05	Galileo	45	86%
Pédiatrie: Apprends-moi à me soigner?	02/10	Ottignies	170	78%
Géronto: les enjeux de l'interdisciplinarité face aux syndromes gériatriques	20/10	Ottignies	270	75%
Journée de recyclage en DIABETOLOGIE pour les infirmiers	02/11	Galileo	125	83%
SIDIIEF: Intégration des savoirs scientifiques dans la formation et la pratique	19/11	Hennalux Namur	41	78%
Total			1.571	80%

Le CPSI (Centre de formation Pour les Secteurs Infirmier et de santé de l'acn)

2015 une année de transition pour le CPSI. Placé sous le signe des nouvelles technologies, l'année 2015 a été marquée par des changements importants au CPSI. Ces changements permettent à notre centre de dispenser une formation toujours plus en accord avec les techniques d'apprentissage modernes. Par ailleurs des modifications au niveau de la formation de bachelier en soins infirmiers, désormais appelé Bachelier Infirmier Responsable de soins généraux (IRSG), ont été l'occasion de proposer une nouvelle organisation pour cette formation en corrélation avec les directives européennes.



Les nouvelles technologies au cœur du projet de formation:

La mise en route d'une plateforme pédagogique, Claroline Connect, dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif est l'occasion de revoir le système d'apprentissage de notre centre de formation et de l'adapter aux nouvelles technologies. Cette plateforme permet, entre autre, la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants tels que des cours à distance et des MOOC (Massive Open Online Course), ainsi que le dépôt de contenus variés comme des supports de cours, des vidéos et des exercices consultables directement via la plateforme sur tous types de supports digitaux.

2015 a donc été marqué par le début de l'utilisation de cette plateforme mais également par l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice au CPSI en la personne de Zora (Zorg, Ouderen, Revalidatie en Animatie). ZORA est un robot humanoïde crée par la société QBMT, société belge basée à Anvers. Ce robot est de plus en plus utilisé dans les soins de santé notamment dans les maisons de re-

Les nouvelles technologies au cœur du projet de formation.

pos mais également dans les services de gériatrie et de pédiatrie. Le CPSI est donc la première école francophone à avoir acquis ce type de technologie. L'objectif étant de familiariser nos chargés de cours et nos étudiants à ce qui sera plus que probablement un futur outil de travail dans leur profession.

Des changements en profondeur pour la formation de Bachelier en soins infirmiers:

Les modifications du dossier de Bachelier en soins infirmiers ont occasionné une augmentation du volume horaire de cette formation. Malgré tout, afin de rester fidèle à la philosophie de la promotion sociale, cette formation n'excèdera pas 2 jours de cours par semaine, étalés sur 5 années au CPSI. Bien que nous soyons au début de ces grands changements le CPSI est d'ores et déjà prêt à débiter l'année 2016-2017 avec un dossier répondant aux normes européennes.



3.4. Responsabilité sociétale et durabilité (RSE)

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'**acn** s'est engagée sur différents objectifs de RSE!! Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais, nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE.



- **acn** est membre de **be-cause health**
- Vente de **bougies Amnesty International**
- **Partenariat avec la Librairie "A livre ouvert"** à l'occasion de nos journées d'étude
- **Engagement d'une nouvelle bénévole**: Mercedes Dumont
- **Collaboration avec un restaurant "Social" pour le service Horeca des congrès et séminaires**: La Chôm'Hier AID et la K'Fête
- **Respect** des compétences des bénévoles
- **Utilisation de vaisselle non jetable** pour les séminaires
- **Tri des déchets**



4. Objectifs 2016



4.1. Revendications

Priorités

voici la liste des priorités que l'acn au sein de l'UGIB veut voir réaliser à court terme afin de garantir une qualité optimale des soins de santé.

1. **S'assurer que la 4ème année de formation pour les bacheliers infirmiers en soins généraux soit conforme aux critères légaux européens et ainsi former nos futurs infirmiers à la démarche en soins.**
2. **Former une seule catégorie d'infirmiers en soins généraux: les bacheliers**
3. **Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel tant de jour que de nuit. Extraire l'Infirmier en Chef des normes d'encadrement:**
 1. Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiels (MR, MRS) et dans les services et pratiques de soins infirmiers à domicile.
 2. Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.
4. **Construire et financer un système de différenciation de fonction** dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité (en continuant à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins. Le système d'octroi des primes doit être conservé quel que soit le niveau de pouvoir concerné par le porteur de titre et de qualification).
4. **Rendre obligatoire une formation continue permanente de 2 jours minimum par an** financée par les autorités pour tous les infirmiers. Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public). Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.
5. **Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile, de la même manière**

que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.

6. Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef ainsi que les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.

7. Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.

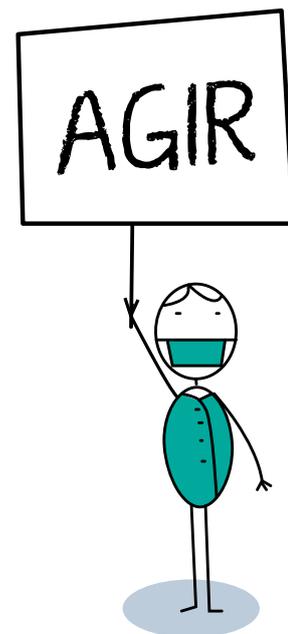
8. Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux quel que soit leur taille pour assurer une qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins de la population.

9. Développer une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans:

1. tous les conseils et commissions organisés par l'Autorité Fédérale;
2. tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales, également dans ceux qui seront mis en place, dans la perspective de la sixième réforme de l'état;
3. les différents conseils et commissions de l'INAMI (extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers)
4. la représentation au niveau Européen.

4.2. Information

- Faire vivre notre page facebook de manière plus professionnelle
- Améliorer encore le site internet
- Aller à la rencontre des étudiants infirmiers
- Proposer à nos associations amies de coordonner la création d'un roll up pour une meilleure visibilité



SUR PLUSIEURS
PLANS

4.3. Formation

- Accueillir de nouveaux membres dans la commission
- Développer le catalogue des formations proposées par l'**acn**
- Prévoir des journées d'étude pour chaque titre et qualification reconnus
- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions



4.4. Plan R.S.E.

- NOUVEAU pour 2016: Soutien d'une association qui nous tient à cœur. Cette association est choisie par les employées de l'**acn** et proposée au bureau: cette année, ce sera l'association WAPA international - www.wapainternational.org.
- Plan de formation continue des employées et bénévoles
- Trouver des nouveaux partenariats "donnant/donnant" - "gagnant/gagnant"

5. Structure

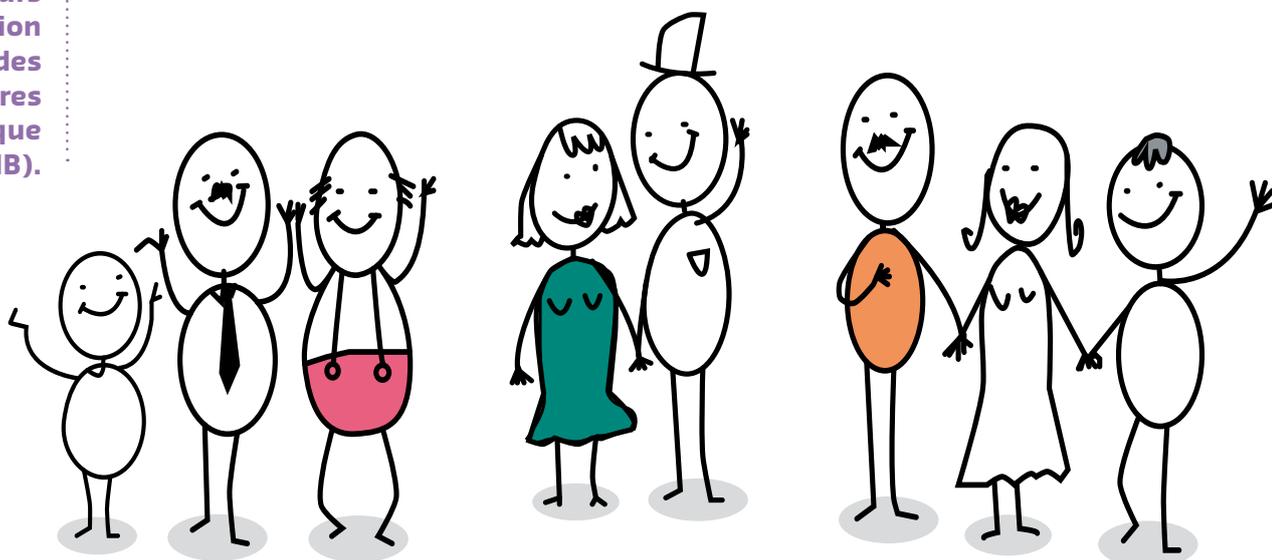


5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (*acn* - asbl)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'*acn* essaye d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'*acn* est une association sans but lucratif, fondée en 1924. Elle est un des cinq membres fondateurs de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB).

L'*acn* n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... L'*acn* interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail,...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. De plus, elle fait partie depuis toujours de l'UGIB.



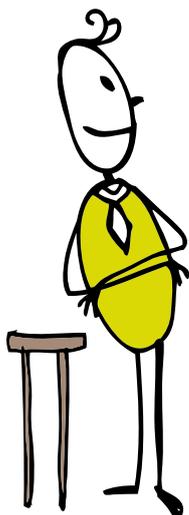


5.2. L'Assemblée Générale (AG)

L'AG se réunit trimestriellement. En 2015, elle est composée de 70 membres élus directement soit pour nous représenter dans 164 postes différents. Ce sont, soit des collègues ayant un mandat dans diverses instances, soit des collègues représentant une facette particulière de la pratique infirmière. L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

Les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG:

- Infirmier gradué
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néo-néonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en réhabilitation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseillé en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier



5.3. Le Conseil d'Administration (CA)

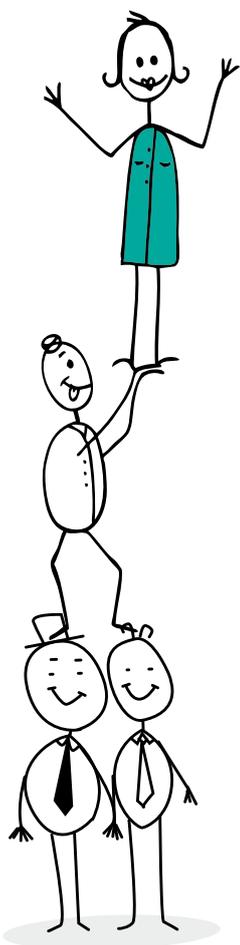
Le CA se réunit mensuellement. Il est composé d'une 20aine de membres de l'**acn** choisis parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'ils représentent une facette incontournable de la pratique infirmière ou parce qu'ils sont mandatés dans une structure particulièrement importante pour la profession (CFAI-CTAI).

Les représentants d'associations spécialisées conventionnées avec l'**acn** le sont également: ABISIMeR, AISE, AFISO, ComPAs, AFIP, SIO, GIFD, AFEDI.

Le CA assure la gestion courante de l'association: suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2015, les points débattus dans ces différentes structures sont:

- "Réflexion sur l'opportunité ou non d'un système de régulation de la déontologie des praticiens de l'art infirmier"
- Différenciation de fonction et réaffectation des tâches
- Point sur la commission de planification
- Compte-rendu de la TR du 19 juin: qu'en penser?
- ABISIMeR: dossier TPP
- Structure des études d'infirmiers en Flandre: la décision de passer à 4 ans pour répondre aux exigences européennes a été prise par la ministre Crévits.
- Financement des hôpitaux: préparation d'une note à proposer à l'UGIB
- Attestation des soins réalisés par le futur infirmier au domicile
- Incohérence dans la législation du programme en gériatrie – lettre au ministre de la santé
- Révision de la liste d'actes:
 - Liste des actes infirmiers – Subsidiarité
 - En ce qui concerne la subsidiarité et la délégation
 - En ce qui concerne la consultation infirmière et la prescription
- Prescriptions et consultation: Soins de plaies: qui prescrit?
- Redistribution de la compétence des infirmiers. Quels soins peuvent/doivent être délégués, partagés ou laissés à d'autres professions ou des non-professionnels comme les proches du patient.
- Difficulté dans l'interprétation de l'A.M. concernant les mesures transitoires pour l'obtention du TPP infirmier péri-opératoire
- L'association des Infirmières conseil en Soins Infirmiers Esthétiques (AISE asbl), s'interroge sur la pertinence et la légitimité des esthéticiennes et/ou esthéticiennes sociales à intervenir auprès des personnes soignées en milieu hospitalier et/ou extra hospitalier.
- Assistant de pratique, 2ième version de la DF
- Réflexion sur l'opportunité ou non d'un système de régulation de la déontologie des praticiens de l'art infirmier
- Retour des versements UGIB vers les membres et contribution financière de l'**acn** à ses membres des CA et AG pour du mécénat
- Réforme financement des hôpitaux
- Vaccinations: position de l'**acn**
- Education du patient diabétique: proposition de la commission **acn-FNIB-abd**
- Actualisation du ROI de l'**acn**
- Accompagnement de l'allaitement maternel
- L'appel à thèmes de Maggie De Block
- Participation des étudiants infirmiers au congrès FNESI en novembre 2015



→ **Travaux de l'ARES concernant la restructuration des études d'infirmiers:**

→ **Rencontre avec le professeur Macq.** L'UCL a fermé son option Science Clinique Infirmière alors que l'ULB et l'Ulg le maintiennent. Le professeur Macq a expliqué les raisons de la fermeture de l'option sciences et cliniques infirmières. En attendant que le master soit ouvert, l'**acn** voudrait que l'option Sciences infirmières soit mise en place. A cela le professeur Macq répond qu'il serait pos-

sible de rouvrir une ou deux options pour un total de 60 heures. Le contenu sera présenté à la prochaine réunion, le 17 novembre prochain.

→ **A l'avenir: quels spécialisations veut-on?**

→ **Quels titres ou/et qualifications**

→ **Comment les intégrer dans les formations**

→ **Comment pérenniser les TPP et QPP actuels**

5.4. Le bureau exécutif

Le CA élit en son sein un bureau composé des président, vice-président, trésorier et conseillers généraux ainsi que de la coordinatrice interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2015, il s'agissait de Francine Duchateau, Delphine Haulotte, Paul Sonkes, Anne-Marie Gérard-Solé et Catherine Borgers. Nous y avons accueilli un nouveau futur secrétaire pour remplacer Francine Duchateau en 2016. Il s'agit d'Olivier Gendebien.

5.5. L'équipe de coordination

Notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone ayant engagé depuis plus de 45 ans des personnes rémunérées sur fond propre afin d'améliorer les services aux membres en particulier et à la profession en général.



L'association a, ces dernières années, multiplié ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir ce dynamisme et être "sur la balle" auprès de notre public et de nos intervenants, il est impératif d'avoir une bonne coordination des actions et des personnes.

→ **En 2015 la coordination des activités a été assurée par:**

Catherine Borgers, travaillant à 9/10^{ème} temps comme coordinatrice interne de l'association

Isabelle Gooris, travaillant à mi-temps comme assistante à la coordination des formations et des congrès

Isabelle Mertens, travaillant à 3/5 temps comme coordinatrice administrative (gestion des membres, comptabilité, etc.) .

5.6. L'équipe des volontaires

L'**acn**, sans les volontaires, ne peut pas fonctionner. Notre activité augmente chaque année! En moyenne, 3 jours par semaine sont couverts par un volontaire. Sandra Vlasbom est retournée vivre dans son Pays-Bas natal. Dommage pour nous! Par contre, nous avons la chance d'accueillir Mercedes Dumont.

Voilà ce qu'ils font pour nous, pour vous: encodage de nouveaux membres, envois des cartes de membre, résumé des évaluations des séminaires et congrès, préparation des documents donnés aux formations, aide logistique lors des séminaires et congrès (pause café, accueil, lunch), préparations des mailings,...

Donc merci à: Anne-Marie **Hazette**, Livine et Luc **Dellieu**, Viviane et Philippe **Rodelet**, Anne et Jean **Borgers**, Sandra **Vlasblom** et Mercedes **Dumont**!

5.7. Les Commissions et les groupes de travail

Etant donné que la pratique infirmière est extrêmement vaste et que notre association se donne pour ambition de la représenter globalement et d'être en mesure de donner des avis sur tous ses aspects, nos commissions sont des lieux de parole spécialisés et capables de préparer les prises de positions ou orientations de l'association. Toutes ces commissions sont présidées par un(e) infirmier(e) qui siège à l'AG pour assurer la continuité des travaux.

La commission Santé Mentale et Psychiatrie

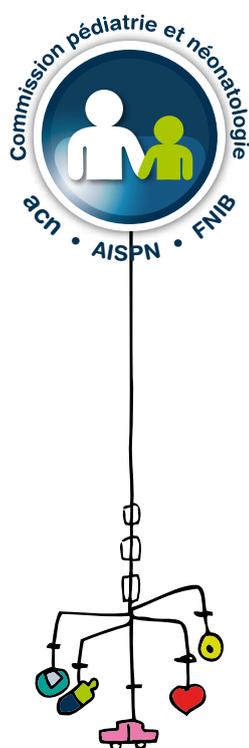


Les activités de la Commission Santé Mentale et Psychiatrie se sont inscrites à travers quatre axes stratégiques. De ceux-ci ont découlé une série de réalisations et d'activités en 2015:

- **Dynamiser** - La commission ambitionne d'apporter sa pierre à l'édifice en dynamisant le développement, mais aussi le partage autour de thèmes relatifs aux soins infirmiers en santé mentale et psychiatrie.
 - 2ème Journée d'étude: pour la deuxième année consécutive nous organisons une journée d'étude dédiée aux soins infirmiers en santé mentale et psychiatrie. Après le franc succès remporté l'an passé, nous aborderons le thème du rétablissement, de l'empowerment et de la participation des usagers.
- **Représenter** - Transmission d'avis, de prises de position.
 - Lettre à la Ministre De Block: un courrier a été adressé à la Ministre de la Santé Publique pour lui rappeler la problématique liée à l'impossibilité pour un nombre important de programmes de soins psychiatriques d'octroyer une prime d'attractivité au personnel infirmier détenteur d'un titre/qualification professionnel particulier en santé mentale et psychiatrie.
- **Fédérer** - La commission a le souhait de collaborer avec les différentes associations professionnels qui assurent aussi une représentation des infirmiers spécialisés en santé mentale et psychiatrie: elle regroupe des membres de l'AFIP, de l'ABISM, et de la FNIB.
 - Rencontre avec la NVKVV: nous avons organisé une soirée de rencontre et de partage d'expériences avec nos homologues de la Commission Santé Mentale de la NVKVV.
 - Affiliation à HORATIO: nous sommes maintenant affiliés au réseau européen des associations professionnelles actives dans le champ de l'Art infirmier en santé mentale et psychiatrie.
- **Communiquer** - Valoriser le travail bénévole des membres de la commission est essentiel, nous portons une attention particulière à la diffusion et au partage de nos travaux.
 - Communication via l'Info Nursing: 2 articles sont parus dans la revue

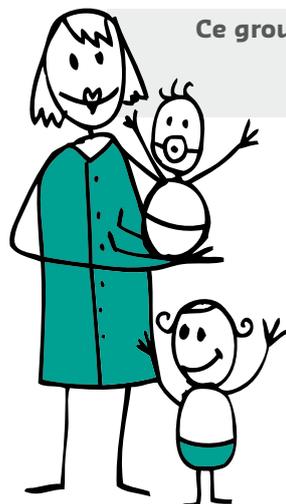


La commission pédiatrie

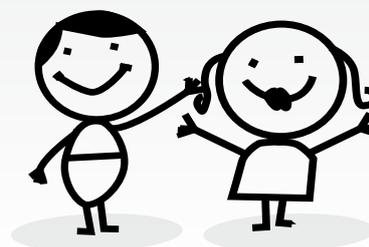


Il y a eu 7 réunions en 2015. Différents thèmes ont été abordés:

- Suivi des travaux de nos mandataires aux
 - CFAI
 - Commission d'agrément, sections pédiatrie et SISU
 - INAMI: Observatoire des maladies chroniques – fin du groupe de travail.
- Feed-back des tables rondes de l'UGIB
- Modification AR 18 juin 1990 – Annexe IV (25 septembre 2015)
- Organisation d'une journée d'étude, le 02 octobre 2015 sur le thème de l'éducation du patient pédiatrique: "Apprends-moi à me soigner!".
- Bilan de la journée d'étude du 02 octobre 2015
- Suivi de la reconnaissance par l'INAMI des prestations de consultante en lactation dispensées par les infirmiers pédiatriques porteurs du diplôme IBCLC
- Ebauche de l'organisation du congrès 2017
- Bilan du fonctionnement de la commission pédiatrique
- Réorganisation de la commission pédiatrique en collaboration **acn-AISPN-FNIB en un seul organe francophone représentatif de notre profession**. Elle s'appelle désormais Commission pédiatrie et néonatalogie **acn-AISPN-FNIB** et se dote d'un nouveau logo pour 2016



Ce groupe reste ouvert à tout infirmier désireux de travailler à une amélioration des soins aux enfants. Venez nous rejoindre! Nos réunions sont mensuelles.





La commission éthique

La principale fonction de la Commission éthique de l'**acn** est de réfléchir aux questions, aux problèmes rencontrés par les infirmier(e)s dans le cadre de l'exercice de leur profession. Elle est composée d'infirmiers et d'un sociologue issus de divers secteurs – et présidée par une infirmière pédiatrique.

Cette commission se réunit tous les mois.

Les membres de l'**acn** qui ont des questions ou des réflexions éthiques à communiquer, les transmettent à cette commission qui y répond ou se charge de la diffusion.



Nous avons accueilli en 2015, deux nouveaux membres: Françoise CEREHXE et Nassera BOUSBAÏNE.

Les réflexions de la commission cette année 2015 ont porté sur:

- Les soins en milieu carcéral
- Suite des réflexions sur l'élargissement de la loi de l'euthanasie aux mineurs
- Le consentement du patient

La commission Recherche



1. Réunions

La commission s'est réunie deux fois pour la révision de la traduction d'un article de recherche ainsi que pour le prix Grasi

2. Prix Grasi

2 travaux reçus:

1 travail de cadre

1 travail de Baccalauréat

Le jury a décidé de ne pas attribuer de prix.

3. Article publié

Qualité de vie liée à la santé des patients souffrant de BPCO modérée à sévère: une analyse de concept. En préparation: Adhésion: une analyse de concept

4. Membres de la Commission en 2015

Ch.Campi, M-Th Celis, G Ceulener, E. Darras, I.De Geest V. Dumont, A Lamproye, C.Thioux, Th Veekman.

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'**acn**.

Présidente: Marie-Thérèse **Celis-Geradin** - mthcelis@hotmail.com



La Commission Formation

La mission de cette commission est d'organiser des formations destinées d'abord à ses membres ensuite à tous les praticiens de l'art infirmier et enfin à tous les professionnels de la santé.



→ Ses objectifs sont de:

- maintenir à jour les connaissances et compétences des infirmiers,
- permettre aux infirmiers de réfléchir à leur pratique grâce à leur participation à des journées de réflexion ou à des séminaires d'approfondissement,
- faire découvrir de nouvelles pratiques permettant d'enrichir la profession,
- promouvoir la pratique interdisciplinaire pour améliorer la qualité des soins
- répondre aux exigences légales de formation permanente des infirmiers en proposant des formations diversifiées et accessibles financièrement.

→ Ses moyens sont l'organisation:

- de séminaires tant à l'**acn** que dans les institutions qui le souhaitent,
- de journées d'études sur certains thèmes particuliers soit à l'initiative de la commission, soit à l'initiative de groupes spécialisés, en collaboration avec des Hautes Ecoles, des éditeurs,...

Nous vous proposons également des formations "sur mesure" qui répondent à une demande spécifique de votre institution.

Toutes les formations que nous proposons reçoivent les accréditations des différentes instances en fonction de leur contenu. Vous trouverez l'information dans notre catalogue de formation.

→ Composition:

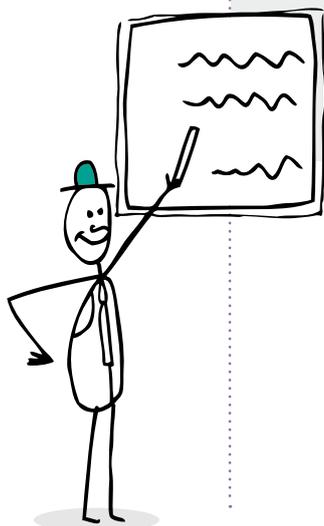
Ses membres: Isabelle **Bellet**, Christiane **Campi**, Ayhan **Findik**, Josine **Gustin**, Delphine **Haulotte**, Sidonie **Laurent**, Anne-Marie **Solé** et Fabienne **Vranckx**.

Sa présidente: Luce **Hofmann**.

Sa coordinatrice: Catherine **Borgers**. formations@infirmieres.be

Si nos activités vous intéressent, si vous souhaitez mettre vos compétences à la disposition de vos collègues pour permettre leur développement professionnel:

- faites-vous connaître pour collaborer à la réflexion de la commission formation et / ou pour animer un séminaire de formation professionnelle
- rejoignez un groupe dynamique, à la recherche de thèmes intéressant les professionnels et qui souhaite vraiment offrir les meilleures formations possibles à ceux qui cherchent à améliorer leur pratique.



La commission Soins à Domicile



La commission "Soins à domicile" est composée de:

- Membres ayant un statut de salariés.
- Membres ayant un statut d'indépendants.
- Membres de Maison(s) Médicale(s).

La commission poursuit ses réunions régulièrement. C'est l'occasion pour les membres de discuter des dossiers élaborés aux différents niveaux du pouvoir.

Quelques nouveautés importantes pour notre profession durant cette année 2015:

- Juillet 2015: suppression de l'envoi des attestations de soins aux organismes assureurs et donc conservation des prescriptions médicales dans le dossier infirmier.
- Octobre 2015: obligation pour les praticiens d'adresser une facture de soins aux patients.

Durant cette année notre secteur a subi des mesures d'économie à concurrence de 7.312 millions d'euros.

Le 19 octobre 2015, les Ministres de la Santé Publique des entités fédérées et de l'autorité fédérale ont approuvé, au sein de la Conférence Interministérielle, un Plan Conjoint en faveur des malades chroniques, intitulé 'Des soins intégrés pour une meilleure santé'

L'année 2015 verra également la poursuite des réunions au sein de l'ASBL-INFICONSOR.

Cette dernière rassemble l'ensemble des ASBL des praticiens à domicile, francophones salariés et indépendants, en vue de former un consortium représentatif de la spécificité des soins infirmiers à domicile, en regroupant les associations et fédérations des praticiens de l'art infirmier (infirmiers, assistants en soins hospitaliers et aides-soignants).

- Mars 2015: conférence de presse dénonçant les projets d'hospitalisation à domicile organisés par les hôpitaux.

Il est indispensable de démontrer que tous les infirmiers, et donc également ceux qui prestent à domicile, qu'ils soient indépendants ou salariés, ont le bagage et les compétences nécessaires pour tous les types de soins et sont les seuls à même d'offrir des soins "GLOBAUX" en concertation avec les médecins généralistes.

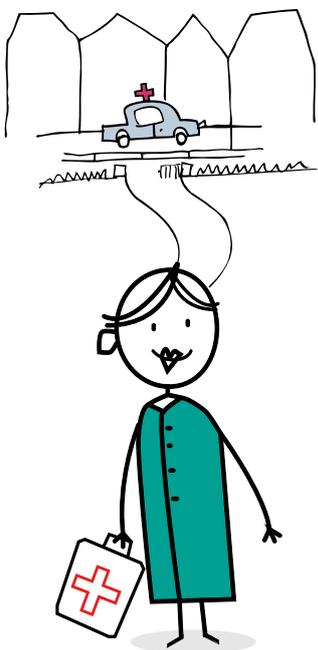
Les représentants d'INFICONSOR ont été conviés aux réunions préparatoires concernant la mise en place des différents organes de l'OIP wallons.

Lieux des réunions:

Les réunions ont lieu soit à Namur, soit à Bruxelles selon l'agenda des Administrateurs de l'**acn** également présents à la Commission. La décentralisation sur Namur rend les déplacements de la majorité des membres plus aisée.

Une convocation est envoyée avant chaque réunion. Le calendrier est réalisé 6 mois à l'avance. Nous invitons les jeunes et les moins jeunes infirmiers et infirmières à domicile à nous rejoindre afin de partager un maximum d'expériences.

Namur le 31/12/2015 - Claude Mercenier, Présidente.



Commission diabétologie



La commission diabétologie s'est constituée en 2011.

Elle est ouverte à tous les infirmiers qui en font la demande. Qu'ils soient issus de l'enseignement, de la pratique hospitalière, de la pratique à domicile et en maison médicale. Certains sont des infirmiers relais en diabétologie, d'autres experts, d'autres pas – tous ont la volonté de répondre aux objectifs du groupe.

Le groupe est animé par une infirmière experte en diabétologie et éducatrice de patients diabétiques.

Les objectifs du groupe sont les suivants:

1. Être un lieu de discussion et d'échanges sur les problèmes de prise en charge du diabète dans le système de santé publique belge et les solutions qui pourraient y être apportées
2. Mettre en évidence les zones de ce système où les infirmiers et infirmières ne sont pas utilisés à leur juste valeur et où ils pourraient donc facilement apporter une meilleure contribution à celui-ci.
3. Imaginer le développement de nouveaux rôles pour la profession infirmière afin d'améliorer la prévention, le traitement et le suivi des patients.

Les membres actifs de la commission ont décidé qu'en 2013 ils augmenteraient les interactions avec le Conseil Infirmier de l'Association Belge du Diabète.

Depuis, les réunions de cette commission se font conjointement avec les infirmiers membres de l'ABD et alternativement au siège social de l'**acn** et à l'ABD.

En 2014 la commission a publié une prise de position sur l'apprentissage de la technique d'injection de glucagon par des infirmiers à des enseignants.

En 2015, elle a obtenu l'approbation par les associations d'infirmiers et de patients diabétiques flamands de sa prise de position sur l'injection de glucagon par des enseignants. Celle-ci pourra donc enfin être diffusée dans tout le pays.

En 2015, l'**acn** et la FNIB ont adopté une prise de position de la commission diabétologie concernant l'usage abusif du titre "éducateur en diabétologie" (des non-infirmiers utilisent ce titre pour poser des actes réservés aux infirmiers).

Fin 2015, la commission a commencé à travailler sur les concepts de consultation et prescription infirmières dans le domaine de la diabétologie.

Le groupe de réflexion DI-RHM de l'acn



Ce groupe de réflexion **DI-RHM** a pour objectifs:

- Développer la réflexion professionnelle et l'expertise en lien avec le **DI-RHM**
- Collaborer aux projets de recherche en lien avec le **DI-RHM**
- Favoriser l'information sur le **DI-RHM** et être un relais efficace de celle-ci
- Être un groupe de personnes ressources dans ce domaine de la gestion des soins infirmiers

Un grand nombre de personnes manifestent leur intérêt pour cette initiative qui répond aux préoccupations de nombreuses infirmières et infirmiers engagés dans le processus d'enregistrement des données **DI-RHM**

Durant l'année 2015, il n'y a malheureusement eu aucune réunion pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Nous sommes à la recherche de quelqu'un qui voudrait reprendre en main l'organisation de ces réunions.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter: secretariat@infirmieres.be

Chaque réunion aborde des thèmes d'actualité. Les réunions se passent dans un climat d'échanges très sympathiques où expériences de terrain et apports théoriques s'entrechoquent pour nourrir la réflexion et développer les expertises.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenu(e)s.



Bureau des directions de département infirmier *acn*/FNIB

Nombre de réunions: 6 réunions + 1 assemblée générale

Renouvellement au sein du Bureau et intégration d'un membre *acn* manquant:

Démission de Martine **Vanschoor** (*acn*)

Arrivée de

- Adrien **Dufour** (*acn*)
- Christian **Plompteux** (*acn*)

Composition du Bureau:

Présidente:

Françoise **Happart**

Membres:

Françoise **Bardiau** - Sylvia **De Jonghe** - Fabienne **De Zorzi** - Adrien **Dufour** - Véronique **Jadot** - Chantal **Moiset** - Françoise **Müller** - Christophe **Plompteux** - Chantal **Van Cutsem**

Participation des présidents *acn* et FNIB

Paul **Sonkes** et Alda **Dalla Valle** à certaines de nos réunions.

La fonction de trésorière a été assurée par Françoise **Müller**.

Participations du Bureau aux différents Groupes, Commissions, CA, Cabinets etc:

- Françoise **Bardiau** pour la PAQS;
- Christophe **Plompteux** pour l'AG et le CA de l'*acn*;
- Fabienne **De Zorzi** pour l'AG et le CA de la FNIB;
- Françoise **Happart**, Chantal **Van Cutsem**, Christophe **Plompteux** avec la collaboration de Jean-Pierre **Hoste** aux consultations du Cabinet de la Ministre Maggie **De Block**

Les thèmes abordés lors de nos rencontres sont les suivants:

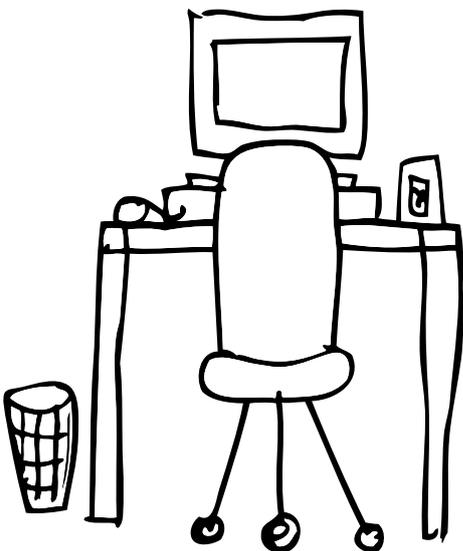
- échanges d'expériences sur les visites d'agrément;
- réflexions à propos des difficultés de recrutement des cadres infirmiers;
- analyse des besoins en formation des Directions de département infirmier.

Avis rendu à la Chambre Francophone UGIB:

- Contrôles DI-RHM
- TPP en soins peri-opératoires
- Position du Bureau par rapport à la réforme structurelle de la formation infirmière.

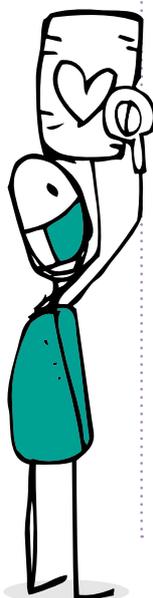
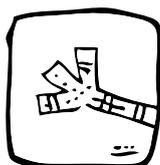
Assemblée générale du 16 octobre 2015 sur le thème:

"Le coaching – Burn Out: motivateurs et démotivateurs et méthode Grow"



5.8. Les Associations conventionnées

L'**ABIsMeR** est une association d'infirmier(e)s travaillant en imagerie médicale ou radiothérapie. Mis en place en février 2013, cette association est actuellement composée de plus de 100 membres infirmiers avec ou sans spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie.



L'objectif de l'association:

- est de contribuer au développement d'une approche globale du patient en imagerie médicale et radiothérapie. Les valeurs défendues sont le partage et les échanges d'expérience tout en conservant une indépendance de travail.
- est de structurer, consolider une plate-forme de réflexions et d'échanges afin de devenir un interlocuteur reconnu et concerté tant par les instances nationales et professionnelles que pour orienter des projets en matière de prise en charge des patients en imagerie médicale et radiothérapie
- est de développer des relations internationales

Missions

- Contribuer à la reconnaissance du titre professionnel de l'infirmier(e) spécialisé(e) en imagerie médicale et radiothérapie
- Apporter une réflexion collégiale, en imagerie médicale et en radiothérapie lors des projets du Ministère de la Santé Publique
 - Collaborer à l'amélioration de la formation en imagerie médicale et radiothérapie en collaboration avec la Haute Ecole Galilée (HEG): haute école dispensant la spécialisation
 - Rassembler les outils pertinents pour l'évaluation de la qualité du soin en imagerie médicale et radiothérapie
 - Echanger des outils didactiques et pédagogiques
- Participer activement aux congrès et réunions spécifiques

Réalisations en 2015:

- Rassemblement d'infirmier(e)s spécialisé(e)s (ou non) en imagerie médicale et radiothérapie autour d'un projet commun: la valorisation du soin infirmier en imagerie médicale/radiothérapie et la reconnaissance du titre
- Participation à l'organisation de la spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie (interventions d'experts, visites de sites hospitaliers, échanges, congrès)
- Elaboration d'une réflexion approfondie sur base de la littérature à propos des interventions infirmières réalisées en imagerie médicale et radiothérapie
- Représentation au sein de l'UGIB par la personne de Monsieur Kir Mesut, infirmier spécialisé en IMR, chef du service de radiologie, CHU Brugmann, Bruxelles
- Participation par le biais d'une représentation (présentation effectuée par le vice-président d'ABIsMeR) au congrès international du SIDIEF en mai 2015 à Montréal
- Participation active en tant qu'association fondatrice, à l'élaboration du RIOF (Réseau International des infirmiers en Oncologie dans la francophonie)
- Participation au débat et à l'élaboration d'une spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie

Personnes de contact

- **Présidente de l'ABIsMeR:** Martine Van Basselaere (infirmière, membre du CA de l'**acn** et de l'UGIB, coordinatrice de la spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie): martine.van.basselaere@galilee.be

- **Membres fondateurs de l'ABISIMeR**

Vice-président: Assan Khadira Ben Kaddour (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, maître assistant en 4^{ème} IMR, représentant des infirmier(e)s spécialisé(e)s en IMR au sein de l'AG de l'**acn**): hassan.khadira@galilee.be

Lionel Gantois (infirmier spécialisé en imagerie médicale et radiothérapie, chef de service d'imagerie médicale, Institut Jules Bordet): lionel.gantois@bordet.be



2005- 2015, **AISE** vient de fêter ses 10 ans au service des patients alliant "art infirmier" et "valorisation de l'image" où l'alliance thérapeutique est le moteur de notre spécificité.

En interne:

- 1 AG.
- 6 CA.
- 2 séminaires de post-formation.
- Représentation à la chambre francophone de l'UGIB et à l'AG de l'UGIB
- Représentation de AISE asbl aux CA et AG de l'**acn** asbl
- 1 périodique édité

Nouveau logo:

A noter que nous nous sommes attelé à une réflexion conséquente sur notre identité ce qui a débouché sur la création d'un nouveau logo:

- Journée Bien-être à la clinique Sainte Anne-Saint Remi à Bruxelles, encadrement des étudiantes
- Atelier maquillage/camouflage grands brûlés durant cure thermale à SPA organisé par Fondation des brûlés en octobre
- Présentation camouflage cicatrices aux parents d'enfants brûlés durant weekend asbl Pinocchio à Spa en novembre
- Présentation des SIE durant unité de formation en "Soins continus et palliatifs" organisé par le EPFC ULB en mars
- Présentation des SIE aux étudiants de 3e BSI Francisco Ferrer dans le cadre du cours d'oncologie
- Présentation maquillage correcteur et camouflage cicatrices durant formation sur le "Traitement des cicatrices" à destination des kinésithérapeutes et organisé par l'UCL/ Scar académie en mars
- Présentation des SIE et AISE au défilé lingerie du Bandagiste/Prothésiste Dumonceau en mars
- Participation au Comité de pilotage Protocole 3 INAMI/ASD Brabant Wallon en avril
- Présentation des SIE à Brugmann pour les 10 ans de leur cellule de soins «Curæ», le 22 septembre.
- Rencontre avec Mme Viviane Bednarek (Chacunic).
- Participation à la réunion Santhéa du 14 décembre à Namur pour une réflexion sur le travail des esthéticiennes en milieu hospitalier
- Rencontre avec les présidents d'associations (SIO , GIFD, COMPAS, ABISIMER) pour participer à la réalisation du futur congrès international autour de l'oncologie (2017?)
- Conventions ponctuelles avec des Asbl comme Chacunic, ASBL toujours Belle mais aussi 2 mutuelles Omnium et Partenamut.



Stand

- Tenue du stand d'**AISE** au forum des étudiants (**acn** – Charleroi).

Présentations:

- Sensibilisation aux soins infirmiers esthétiques auprès des étudiants de 3ème année de la formation de bacheliers en soins infirmiers de la HELHa (Mouscron/Tournai) – 6h.
- Sensibilisation aux soins infirmiers esthétiques auprès des étudiants de 3ème année de la formation d'infirmiers hospitaliers à l'ITEHO-Jeanne d'Arc (Mouscron/Tournai) – 6h

Publications:

- Un article dans l'Union et Action de l'UCM



Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

Constitution du bureau:

Responsable du secteur: B. **Debruyne**; secrétaire: I. De **Geest**; trésorière: F. **Lambert**;
Membres: A. **Counet**, M.V. **Delsupexhe**, C. **Franck**, C. **Gaillet**, M-C. **Lebrun**, Ch. **Mahieu**,
C. **Thioux**.

Réunion de secteur:

- 5 réunions de secteurs
 - Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
 - Organiser les activités du secteur
- ½ journée: atelier thématique
Thème: "Présentation de la 5^{ème} édition de la Classification des résultats de soins infirmiers (CRSI / NOC)"

Animation: Marie-Thérèse **Célis** et Bernadette **Debruyne**

- 1^{ère} olympiades de raisonnement clinique

Animation: Isabelle **De Geest**

Activités et thématiques abordées:

- Atelier "NOC": 52 présents
- Olympiades de Raisonnement Clinique via une plateforme dédiée au raisonnement clinique infirmier:
 - 35 groupes de 4 étudiants de 10 écoles différentes
 - 42 h d'exercices réalisés
 - 145 exercices réalisés

Participation aux JEE de Aix-Les-Bains

Projets pour 2016:

- Seconde journée d'échanges du secteur le 10 mars 2016
Thème: démarche de soins, classifications en soins infirmiers et autonomie de l'infirmière
- Seconde olympiades du raisonnement clinique du secteur Nord-France Belgique
- Organisation d'ateliers thématiques sur demande des infirmiers de terrain
Bernadette **Debruyne** et Isabelle **De Geest**



En 2013, nous avons débuté en collaboration avec l'**acn** une commission santé mentale et psychiatrie, ouverte à tous les intervenants du milieu de la santé mentale et psychiatrie. En 2014, nous avons participé avec cette commission à la préparation de la première journée d'étude du 4 décembre.

En 2015, nous avons préparé la journée d'étude du 18 février 2016 avec la Commission Santé Mentale et Psychiatrie de l'**acn**: "Rétablissement, empowerment et participation des usagers."

Nous restons joignables sur notre adresse mail: afip@hotmail.be et espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine.



L'Association Francophone des Infirmières de Salle d'Opération (AFISO) est conventionnée avec l'**acn** depuis sa création. L'AFISO est une ASBL créée en 1986 dans le but de valoriser les soins infirmiers au bloc opératoire. L'AFISO est également membre de l'UGIB et en assure la vice-présidence.

Actions en 2015-2016 CA AFISO:

- Congrès **AFISO** 2015 à Dampremy (CEME).
- 2 journées de travail: suite du we de 2014 et analyse stratégique SWOT des actions de l'association.
- Réalisation d'un folder pour le forum étudiant et participation de Martine **Hainaut**, Christine **Willems**, Sophie **Baijot** et Brigitte **Schoffeniels**
- Réunion avec AO Benelux: réflexion sur la formation des infirmières en collaboration avec les chirurgiens orthopédistes (Dr Putzeys).
- Préparation des 30 ans de l'association.
- Cours Unamec: aux délégués commerciaux donnés par A. **Dubois**, M. **Liégeois**, S. **Couture**, M. **Hainaut**
- Préparation congrès 2016.
- Concrétisation du 3ieme répertoire des firmes.
- Lettre pour la CTAI pour proposer une annexe 4 spécifique SOP (en commun avec le VVOV)
- Organisation de la partie "infirmière" du second live surgery à Liège
- Organisation de la partie infirmière de la surgical week (mai 2016) avec le VVOV et l'association de chirurgie digestive
- Candidature d'Olivier **Willième** et Audrey **Dubois** pour le CFAI
- Réunion VVOV - UGIB - AFISO, avec une association représentante des podologues à propos de leurs listes d'actes sur l'aide opératoire en chirurgie du pied.
- Publication de 3 revues.

Actions en 2015-2016: Régionale du Hainaut

- Symposium à Tivoli (13 juin 2015)

Actions en 2015-2016: Régionale de Namur – Bruxelles –Brabant – Luxembourg

- 2 Symposiums: le 7 février à Erasme et le 14 Novembre 2015 à Henallux)

Actions en 2015-2016: Régionale de Liège

- 2 Symposiums à Liège le 15 janvier 2015 et le 10 Octobre 2015

Actions en 2015-2016: Vice-présidence UGIB

- Continuité du travail au sein de l'UGIB (vice-présidence) (M.Pietroons)
- Suivi chambre francophone: 3 réunions, rencontre avec les partis politiques,...
- Participation à la table ronde de l'UGIB: modification de l'AR. 78, profil de compétences, formation infirmière en fonction de la directive européenne.

Journée EORNA le 15 février 2016:

- Thème EORNA: Tous unis - le travail d'équipe pour la sécurité du patient
- Conférence Dr P. Soete: "Hopital Mobile Orthopédique au Népal"

Actions en 2015-2016 - Participations à des Congrès nationaux

- Congrès de chirurgie ambulatoire (Hôpital Militaire): "Présentation du titre spécialisé en soins péri-opératoires" - Myriam **Pietroons** (février 2015)
- Congrès du VVOV - Blankenberge (mai 2015)
- Second live surgery à Liège : 19 et 20 novembre 2015

Actions en 2015-2016 - participation à des congrès internationaux

- Modérateur au Sommet international de l'AORN à Denver: Olivier **Willième** (mars)
- Représentation de l'AFISO au congrès AORN à Denver: Myriam **Pietroons** et Olivier **Willième** (mars)
- Participation au Congrès SIGOP-SIDOPS en Suisse: Stéphane **Couture** (mars)
- Représentation aux JNEP de l'UNAIBODE - Lyon (mai)
- Congrès EORNA à Rome: mai 2015: 3 présentations par des membres de l'AFISO - 4 posters

Actions en 2015-2016 - meeting EORNA: O. Willième et C. Willems

- Strategic Meeting:
 - Rome (Italie): mai 2015
 - Glasgow (Ecosse): novembre 2015

Autres participations:

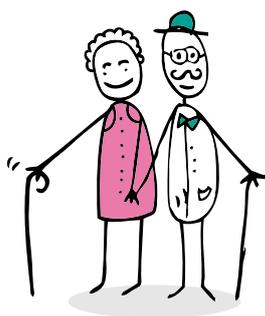
- CTAI: Christine **Willems**
- **acn**: **Willems**
- CNEH - section financement - révision des temps standards: **Willième**
- SPF Santé Publique - Task Force pour la sécurité patient - Checklist: **Willième**

Créée il y a plus de 30 ans, la Commission Personnes Agées de l'acn s'est transformée en 2010 en asbl "ComPAs" pour mieux défendre ses opinions et répercuter à tous les niveaux les besoins, les analyses et les revendications de ses membres.

ComPAs s'est révélée être l'organe de représentation et le lieu de convergence de tous les praticiens de l'art infirmier actifs auprès des personnes âgées, tant ceux qui œuvrent en service G qu'en MR-MRS, en psycho-gériatrie, à domicile, dans l'enseignement et la recherche.

En 2015, la XXI^{ème} journée d'étude co-organisé par **ComPAs** et l'**acn** s'intéressait à: Autodétermination et empowerment: une approche respectueuse des aînés. Nous préparons pour le mardi 11 octobre 2016 une nouvelle journée d'étude qui aura pour thème "**Ecoute, c'est ma vie. Histoire de vie pour un projet de soins**".

Nous comptons actuellement plus de 410 membres. Nous avons ouvert une adresse mail "compas@infirmieres.be" pour répondre à vos questions. Nous souhaitons continuer à vous accueillir à nos soirées à thèmes et à nos réunions qui ont lieu 5 à 6 fois par an.



Nous participons au CA de l'**acn** et de l'UGIB. Depuis 2013, nous sommes membres du SIDIEF. Nous sommes très actifs dans la commission d'agrément en gériatrie (octroi du titre et de la qualification).

ComPAs c'est donc:

- Un lieu d'échange et d'écoute,
- Un lieu de rencontre de compétences,
- Une association inscrite dans un réseau d'associations
- Des professionnels actifs dans les commissions infirmières et sur le terrain,
- Une référence pour tout ce qui concerne la pratique infirmière auprès des personnes âgées,

C'est aussi:

- Des soirées débats,
- Une défense du titre et de la qualification en gériatrie,
- Une action pour la valorisation des postes à responsabilité,
- Une participation au CA de l'**acn** et de l'UGIB, nous avons été réélus en 2013 pour un mandat au CA de l'UGIB.
- La diffusion d'avis (psychotropes, dénutrition, structuration, définition des profils et révision des descriptions de fonction, équivalence de diplômes, enseignement, l'extension de la liste d'actes ... etc.)
- Un congrès annuel sur un thème d'actualité,
- Plus de 400 membres, une cotisation modique pour de nombreux avantages.



Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur existe depuis 2009. Il est reconnu comme Professional Interest Group (PIG) de la Belgian Pain Society (BPS), un chapitre de l'International Association of Study of Pain. (IASP) Il s'est constitué en asbl depuis le 24 février 2014, conventionnée avec l'acn depuis le 24 mars 2014 .

Ce groupe est composé de 15 membres infirmiers avec une diversité tant géographique qu'en termes de spécificités professionnelles.

Depuis sa création, le **GIFD** a toujours privilégié le partage d'expériences se voulant être une plateforme d'échanges et de réflexions

Sa volonté est de faire progresser et d'améliorer la prise en charge de la douleur, selon une approche biopsychosociale et interdisciplinaire, et ce pour tous les types de douleur.

Ses objectifs sont de:

- Promouvoir et développer la gestion de la douleur dans l'Art Infirmier, les sciences infirmières et la qualité des soins
- Regrouper tout praticien de l'Art Infirmier intéressé par cette matière, notamment les infirmiers porteurs d'une qualification professionnelle particulière en évaluation et traitement de la douleur ou tout autre titre dans le domaine de la douleur, reconnu en Belgique
- Représenter et défendre la profession et l'Art Infirmier en douleur tant du point de vue de l'intérêt professionnel des membres que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

Concrètement, nous souhaitons

- Défendre la fonction d'infirmier algologue
- Soutenir les collègues participant aux projets nationaux en douleur
- Développer davantage la formation de base et continuée en algologie
- Etre un interlocuteur pertinent, reconnu et concerté par les instances nationales
- Faire profiter les collègues et les patients de notre expertise en évaluation et traitement de la douleur

Réalisations

- Membre de l'UGIB depuis avril 2015 et du bureau de la BPS
- Echanges d'expériences et d'informations
- 7^e journée d'algologie à Ottignies mars 2015
- Formateur dans le programme de 150 heures en algologie:
 - Approche soignante multidisciplinaire (UF1= 50 heures)
 - Expertise en évaluation et traitement de la douleur (UF2= 100 heures)
- Coordination des formations
- Finalisation d'une anamnèse douleur et son mode d'emploi
- Analyse de la classification internationale des activités infirmières (NIC) en lien avec l'activité de l'infirmier(e) algologue
- Actualisation du site internet: www.gifd.be
- Intégration d'un nouveau membre au sein du groupe de réflexion: ouverture vers le domicile
- Rédaction d'un règlement d'ordre intérieur
- Réflexions en cours sur le travail de collaboration avec les psychologues

Projets

- Analyse de documents d'informations patients
- Présentation du travail d'analyse des NIC au congrès AFEDI
- Diffusion et présentation de l'anamnèse douleur à la BPS
- Rédaction d'une newsletter pour les membres
- Poursuivre les démarches en vue de la reconnaissance d'une qualification et ou d'un titre en évaluation et traitement de la douleur



La S.I.O est une ASBL créée en 1984 dans le but de valoriser les soins infirmiers en oncologie. Actuellement, la SIO vise en particulier à optimiser la qualité des soins infirmiers dans les différents domaines de l'oncologie (hématologie, radiothérapie, dépistage, oncopédiatrie, soins palliatifs, ...).

Elle est membre actif de l'EONS. (European Oncology Nursing Society)

Elle est membre actif du conseil fédéral de l'art infirmier et au niveau de la commission d'agrément.

Objectifs:

La S.I.O. participe à l'évolution des connaissances professionnelles en matière de prévention et de soins. Elle travaille au maintien et à l'amélioration du plus haut niveau de qualité des soins en regroupant des infirmier(e)s accompagnant tout patient atteint de cancer et ses proches. Elle promeut le soutien de chaque infirmier, la collaboration des équipes infirmières et interdisciplinaires.

En 2015:

- Organisation de son 31^{ème} symposium des infirmier(e)s en oncologie "La SIO là où vous ne l'attendez pas". Le symposium a eu lieu le samedi 7 mars 2015 à Bruxelles.
- Projet TARGET le 15 octobre: journée de formation pour une trentaine d'infirmiers travaillant en oncologie sur la thérapie ciblée et les maladies osseuses liées au cancer
- Développement du nouveau site web de la SIO

6. Nos Partenaires



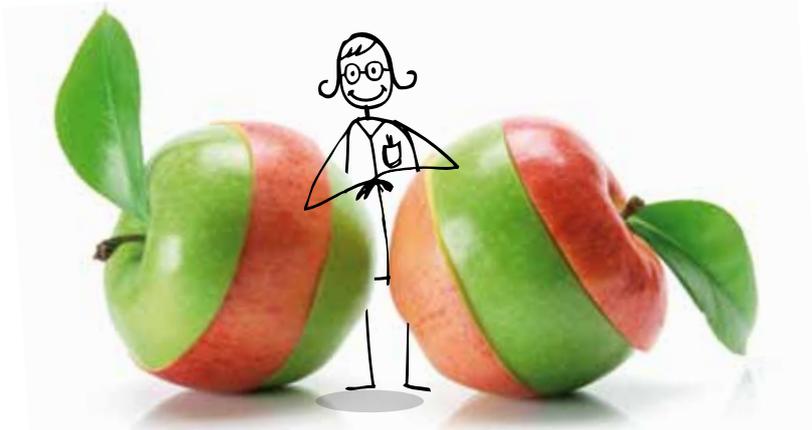
L'UGIB fédérale et la chambre francophone de l'UGIB

L'**acn** est bien représentée au niveau de l'UGIB fédérale, au niveau du bureau (mandat de trésorier: Paul **Sonkes**) et au niveau du CA (administrateurs: Geoffroy **Berckmans**, Kathy **Delabye**, Anne-Marie **Solé**, Paul **Sonkes**) ainsi qu'au niveau de la chambre francophone de l'UGIB (secrétaire: Martine **Van Basselaere**, membres: Kathy **Delabye**, Anne-Marie **Solé**, Paul **Sonkes**).

Le partenariat **acn** /FNIB continue à se renforcer au sein de ces structures.

Les sujets et dossiers les plus importants traités en 2015 sont les suivants:

- communication et 1^{ère} rencontre officielle avec le cabinet de la ministre De Block (25/05/15)
- 3^e table ronde préparatoire et table ronde officielle du 19 juin 2015
- profil de compétences de l'infirmière responsable en soins généraux
- rencontre avec le président de l'EFN et projet d'affiliation de l'**UGIB**
- contacts et participation à des tables rondes (1^{ère} ligne) et réunions avec des associations de médecins, de pharmaciens, de kinésithérapeutes
- positionnement sur la vaccination réalisée par les infirmières
- rencontre et soutien du groupe de travail infirmier de la commission de planification des professionnels de santé (présidente: Sabine **Hans**, **acn**)
- affiliation de nouvelles associations spécialisées (dont 3 conventionnées avec l'acn) au sein de l'UGIB (avril 2015): Be FOHN, SIO, GIFD, ABISMeR, WCS et Aster
- positionnement par rapport à la réforme du financement des hôpitaux (poids de l'activité infirmière et voix des infirmières)
- positionnement sur le profil de l'assistant de pratique médicale
- 1^{ers} échanges sur la répartition des mandats et l'élaboration de critères objectifs
- participation à la PAQS (bureau DDI acn/FNIB: Françoise **Bardiaux**)
- participation aux réunions des OIP - Organismes s'Intérêt Public (Bxl et Wallonie)
- lobbying auprès des différents ministres de l'enseignement sur l'avenir de la formation infirmière



Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone, fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Dans ce cadre, le **SIDIIEF** diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les 3 ans sur un continent différent.

En mai 2003 le Conseil d'Administration de l'**acn** avait envoyé sa Secrétaire Générale au congrès mondial du **SIDIIEF** se tenant à Montpellier afin d'adhérer à cette association et d'explorer les possibilités de partenariat. Durant les premières années d'adhésion, l'**acn** fût un simple membre de cette association.

En 2006, au retour du congrès mondial tenu à Montréal, voyant le dynamisme croissant de cette association et des sujets extrêmement intéressants qui y étaient débattus, il fût décidé qu'il était stratégiquement utile pour l'**acn** de participer plus activement à ce réseau international en étant un partenaire volontaire des initiatives francophones mondiales. Ce fût le début d'une aventure passionnante pour les infirmières belges au niveau international...

En vue du congrès mondial devant se tenir en 2009 à Marrakech, l'**acn** fit une promotion importante du **SIDIIEF** auprès des infirmiers belges, de sorte que la délégation belge y fût particulièrement remarquée, et plusieurs présentations orales et défenses de posters ont été assurées par des membres actifs au sein de l'**acn**.

Dès 2010, notre ancien président, Miguel Lardennois, réussit à se faire élire comme administrateur du **SIDIIEF** suite à l'élection mondiale effectuée auprès des 1500 membres. Depuis, l'**acn** est encore plus active dans le cadre des événements organisés par le **SIDIIEF** et elle prend part à sa gestion.

Le nombre d'infirmiers et associations belges membres de ce réseau international ne fait que croître.

Lors des élections de 2012 et de 2014, notre représentant a été réélu pour poursuivre dans cette voie.

En 2012, le **SIDIIEF** a publié une prise de position sur la nécessité dans le monde francophone (souvent en retard sur les anglophones) de rehausser le niveau de formation infirmière et de permettre une filière de 3 cycles universitaires aux infirmiers (bachelier-master-doctorat en sciences infirmières).

En 2013 l'**acn** a organisé l'Assemblée Générale annuelle du **SIDIIEF** à Bruxelles, dans les locaux du CPSI.

L'année 2015 a surtout été pour le **SIDIIEF** l'année de son congrès mondial triennal qui s'est tenu à Montréal en juin 2015. Plus de 1500 participants y étaient, dont une délégation belge de plus de 50 infirmiers parmi lesquels une 20aine d'orateurs, ce qui sont des chiffres une fois de plus exceptionnels. A cette occasion le **SIDIIEF** y a présenté sa prise de position sur "la qualité et la sécurité des soins: une priorité mondiale".

A l'occasion de ce congrès mondial, un mémoire reprenant une revue de littérature analytique sur ce thème de l'apport des soins infirmiers à la sécurité et qualité des soins a été publié. Le **SIDIIEF** a également publié au printemps 2015 une étude sur la discipline infirmière. Deux ouvrages qui sont disponibles dans la librairie en ligne et que devraient posséder toutes les bonnes bibliothèques d'écoles d'infirmières et d'institutions de soins: www.sidiief.org

L'année 2015 a également vu se consolider le programme des Grandes Conférences en ligne du **SIDIIEF**. Un concept (les "webinaires") méconnu en Belgique mais qui décolle à l'étranger et que nous vous invitons à découvrir.

Pour la 3^{ème} année consécutive, les séminaires européens du **SIDIIEF**, sous l'égide de l'Institut et Haute École de la Santé La Source (Suisse), et organisés en Belgique en 2015 par l'**acn**, HENALLUX et HEPN, témoignent également de notre intention de favoriser les échanges au sein de la grande communauté infirmière francophone.

L'**acn** est fière d'être un partenaire très actif au sein de ce grand réseau mondial d'infirmières francophones.

L'acn est fière d'être un partenaire très actif au sein de ce grand réseau mondial d'infirmières francophones.

7. Nos sponsors



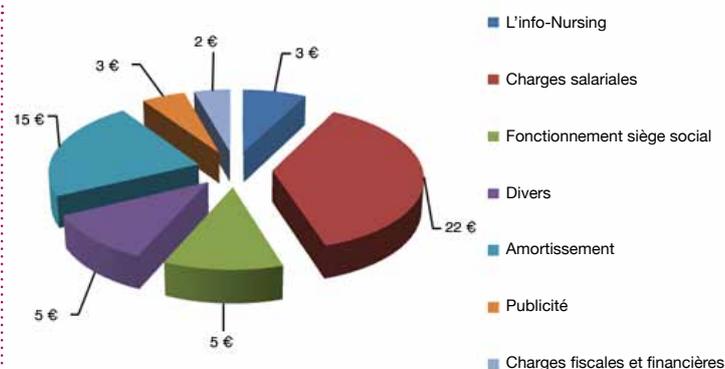
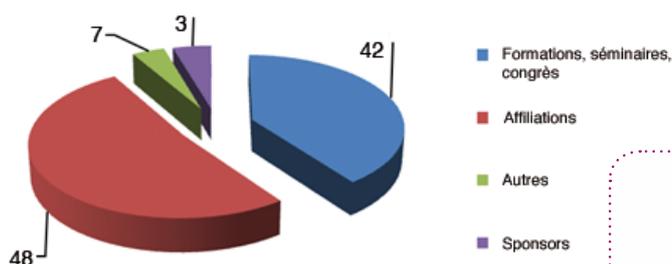
L'**acn** et **AMMA** ont un partenariat depuis 2005 – notre association est la première à avoir alerté cet assureur de la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers et nous avons rédigé ensemble le contrat qui est actuellement offert à tous les infirmiers du pays. Grâce à ce partenariat, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique incluse pour un prix défiant toute concurrence, et obtenir des réductions importantes sur toutes les autres assurances AMMA: hospitalisation, voiture, familiale, ... Grâce à l'**acn**, **AMMA** est en contact direct avec des clients motivés.

D'autres firmes nous ont aussi aidé par du sponsoring lors de nos journées de congrès



8. Que fait-on de votre cotisation de 55€ ?

Les recettes 2015 en %



Le graphique ci-dessus illustre la répartition de vos 55€ et la manière dont nous les avons utilisés.

De votre cotisation de 55€, nous utilisons 18€ pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

18€ servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'**acn**, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.





acn

 Association belge des praticiens

 de l'art infirmier



UN PETIT DÉTOUR SUR NOTRE SITE INTERNET POUR:

VOUS ENREGISTRER

NOUS CONTACTER



VOUS INFORMER

VOUS AFFILIER

VOUS INSCRIRE AUX FORMATIONS



EPSYLON
réseau
de soins psychiatriques
BRUXELLES

EPSYLON RESEAU DE SOINS PSYCHIATRIQUES BRUXELLES RECRUTE

Des infirmier(e)s bachelier(e)s - gradué(e)s - spécialisé(e)s pour différents services de ses cliniques
un nouveau concept de soins au coeur d'un projet innovant et différencié



Email: recrutement@epsylon.be
www.epsylon.be



L'humain au coeur du projet

Savez-vous où commence une **progression optimale**?



Une progression optimale commence à l'intérieur dès le tout début, et avec une alimentation adaptée. Voilà pourquoi Nutrilon introduit Pronutra[™], la **formule de lait améliorée** qui contribue au maintien du **bon fonctionnement du système immunitaire**, et stimule le **développement cérébral**.

Faites confiance à Nutrilon avec Pronutra[™].

*Contient les vitamines A, C et D qui contribuent au bon fonctionnement du système immunitaire, et ALA pour le maintien du bon fonctionnement cérébral. Avis important: l'allaitement est l'alimentation idéale pour les nourrissons. Informations exclusivement réservées au corps médical et paramédical.

NUTRICIA
Nutrilon